Primum non nocere

Améliorer la qualité de vie au travail

Promouvoir la qualité de vie au travail traduit un engagement collectif qui implique les dirigeants, les salariés et les partenaires sociaux. C'est considérer le bien-être (physique, mental et social) au travail, comme un des facteurs déterminant de la qualité durable dans l'organisation de la prise en charge et de la performance globale.

La qualité de vie au travail se définit par la qualité :
- Des relations sociales et de travail (reconnaissance du travail,...)
- Du contenu du travail (autonomie, degré de responsabilité,...)
- De l'environnement physique (bruit, éclairage, ergonomie, agents chimiques,...)
- De l'organisation du travail (charge de travail,...)
- Les possibilités de développement professionnels (rémunération, formation,..)
- La conciliation entre vie professionnelle et vie privée (horaires de travail,...)

Diagnostic & Accompagnement

Bien-être au Travail B2ST®

LE DIAGNOSTIC PRÉALABLE AVEC LE QUESTIONNAIRE B2ST®

Le questionnaire en ligne B2ST® est destiné aux personnels d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Il est anonyme et se compose de 36 questions réparties en 4 items : *«Vous dans l'établissement» - «Vous et les autres» - «Votre niveau de stress» - «Les valeurs de l'entreprise».*

Chaque salarié renseigne le questionnaire sur une période définie et obtient ses résultats représentés par des chiffres de 1 à 100. L'établissement obtient des indicateurs de qualité de vie répartis en 5 catégories :

Indicateur «Bien-être» : reflète le bien-être des salariés au travers de leur vision de l'établissement.

Indicateur «Climat social» : apprécie l'ambiance, les tensions, l'implication des salariés dans la vie de l'établissement.

Indicateur «Stress» : mesure le niveau de stress des équipes et le risque de burn-out.

Indicateur «Absentéisme» : permet à la structure de se positionner par rapport au secteur.

Valeurs de l'établissement : trois mots pour définir la perception qu'ont les personnels de leur structure.

En répondant au questionnaire B2ST®, les salariés peuvent se positionner quant à leur niveau de bien-être dans leur milieu professionnel.

Du côté de la structure, initier une telle démarche, c'est actionner sa responsabilité sociale et se positionner pour l'intérêt et la reconnaissance des ses collaborateurs.

Le questionnaire B2ST® peut être complété chaque année. Les dirigeants peuvent ainsi réfléchir sur des axes d'amélioration et agir à long terme sur le volet social du développement durable.

L'ACCOMPAGNEMENT B2ST®

Notre accompagnement est défini d'après l'enquête B2ST® réalisée au préalable, et d'après les observations de terrains de nos consultants. Le plan d'actions s'adapte à la structure et privilégie certains axes indispensables pour créer une synergie entre performance et qualité de vie au travail.

Deux axes majeurs de travail

Notre accompagnement est basé sur *la santé au travail* et *la justice organisationnelle*. Notre mission peut par exemple consister à faire une analyse factuelle des accidents du travail, d'analyser l'absentéisme, d'ientifier les TMS (troubles musculosquelettiques) et les risques psychosociaux,.. L'objectif étant d'accompagner la structure dans la mise en œuvre d'un plan d'action et de prévention, avec des objectifs précis.
Le développement professionnel, l'égalite des chances, la création de valeurs, le capital immatériel, ... font également partie des points que nous analysons et partageons avec tous les acteurs de la structure. Cela peut se traduire par par des actions simples comme établir un référentiel partagé par tous.

PRIMUM NON NOCERE
5 bis rue Franklin 34500 Béziers
Tél. : 04 67 00 31 70 - Mail : contact@primum-non-nocere.fr